



Association ENSEMBLE C BARRE

41 Rue Jobin

13003 MARSEILLE

SIRET 47783318000052 - APE 9001Z

COMPTES ANNUELS au 31 décembre 2025

Cabinet Nathalie SATTI

1426 route de Saint Raphaël, 13480 CABRIÈS

Téléphone : 0442515742

SOMMAIRE

ATTESTATION

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF.....	5
BILAN PASSIF.....	6
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PARTIE 1).....	7
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PARTIE 2).....	8

ANNEXE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE.....	10
VARIATION DES FONDS PROPRES.....	11
VARIATION DES FONDS DEDIÉS.....	12
TABEAU DES SUBVENTIONS.....	13
IMMOBILISATIONS.....	14
AMORTISSEMENTS.....	15
DÉPRÉCIATIONS.....	16
ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE.....	17
PROVISIONS.....	18
ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE.....	19
ENGAGEMENTS FINANCIERS.....	20
AUTRES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN.....	21
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE.....	22
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE.....	22
CHARGES À PAYER.....	23
PRODUITS À RECEVOIR.....	23

DÉTAIL DES COMPTES

LIASSE

ATTESTATION

1. DESTINATAIRES

Les destinataires du présent rapport sont les dirigeants de l' Association ENSEMBLE C BARRE.

2. MISSION

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui nous a été confiée par l' Association ENSEMBLE C BARRE, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes. Cette mission ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 1 janvier 2025 au 31 décembre 2025 et présentent les caractéristiques suivantes :

Total du bilan :	74855 EUR
Chiffre d'affaires ht :	109962 EUR
Résultat de l'exercice :	-35979 EUR

3. CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à CABRIÈS

Le 18 juin 2026



Cabinet Nathalie SATTI

1426 route de Saint Raphaël, 13480 CABRIÈS - Téléphone : 0442515742

COMPTES ANNUELS

1 janvier 2025 au 31 décembre 2025

BILAN ACTIF

	Exercice clos le 31/12/2025			Exercice clos le 31/12/24
	Brut	Amortissement et dépréciation	Net au 31/12/25	
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits ...	3 100	3 100		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	116 909	81 801	35 108	22 830
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	458		458	458
Prêts				
Autres				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	120 467	84 901	35 566	23 288
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 632		1 632	1 308
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	32 431		32 431	37 020
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 824		2 824	6 816
Charges constatées d'avance	2 403		2 403	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	39 289		39 289	45 145
FRAIS D'ÉMISSION DES EMPRUNTS (III)				
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS (IV)				
ECARTS DE CONVERSION ACTIF (V)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V)	159 757	84 901	74 855	68 433

BILAN PASSIF

	Exercice clos le 31/12/25	Exercice clos le 31/12/24
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	26 861	(2 226)
Excédent ou déficit de l'exercice	(35 979)	29 087
SITUATION NETTE	(9 118)	26 861
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	35 293	17 312
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	26 175	44 173
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 360	5 419
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 108	4 930
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	18 685	13 685
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	846	226
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	19 682	
TOTAL DETTES (III)	48 680	24 260
ECARTS DE CONVERSION DU PASSIF (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	74 855	68 433

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PARTIE 1)

	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024	Variation	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	109 962	119 885	(9 923)	-8%
dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	250 649	246 222	4 427	2%
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	3 196	2 192	1 004	46%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	363 807	368 300	(4 493)	-1%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	75 401	107 940	(32 539)	-30%
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	2 933	2 118	815	39%
Salaires et traitements	196 203	164 159	32 045	20%
Charges sociales	108 463	84 107	24 356	29%
Dotations aux amortissements	16 605	11 759	4 845	41%
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles ou corporelles cédées				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	154	3	151	5033%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	399 760	370 086	29 674	8%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(35 953)	(1 786)	(34 167)	-1913%

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (PARTIE 2)

	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024	Variation
PRODUITS FINANCIERS			
De participation			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge			
Différences positives de change			
Produits des immobilisations financières cédées			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)			
CHARGES FINANCIÈRES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées	26	98	(72) -74%
Différences négatives de change			
Valeurs comptable des immobilisations financières cédées			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	26	98	(72) -74%
2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	(26)	(98)	72 74%
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	(35979)	(1884)	(34095) -1810%
Produits exceptionnels (V)		6899	(6899) -100%
Charges exceptionnelles (VI)		137	(137) -100%
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		6763	(6763) -100%
PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX RÉSULTATS (VII)			
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (VIII)		(24208)	24208 100%
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	363807	375199	(11392) -3%
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII+ VIII)	399786	346113	53674 16%
EXCÉDENT OU DÉFICIT	(35979)	29087	(65066) -224%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature	1708		1708
Bénévolat			
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	1708		1708
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens	1708		
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	1708		

ANNEXE

1 janvier 2025 au 31 décembre 2025

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1. Règles générales

L'Association Ensemble C BARRE est un ensemble instrumental dont Sébastien BOIN assure la direction artistique et musicale.

La prédominance des cordes pincées confère à l'ensemble une personnalité bien distincte.

L'association entreprend notamment de nombreuses actions de sensibilisation et de transmission.

L'association applique les dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général

modifié par le règlement ANC n°2022-06, sous réserve des dispositions spécifiques prévues au règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

L'application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022, relatif à la modernisation des états financiers, est obligatoire à compter des exercices ouverts au 1er janvier 2025.

La première application de ce nouveau règlement constitue un changement de méthode comptable.

Dans ce cadre, il convient de souligner les modifications apportées :

- * Une nouvelle définition du résultat exceptionnel
- * La suppression du transfert de charges
- * La refonte du plan de comptes et de la nomenclature
- * De nouveaux modèles obligatoires pour le bilan et le compte de résultats
- * Une nouvelle structure de l'annexe, avec des tableaux normalisés

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Construction	20 à 30 ans
Agencement, aménagement, installation technique	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriel	3 à 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	10 ans
Matériel informatique	3 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

3. Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

4. Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

6. Produits et charges exceptionnels

L'application du nouveau Plan Comptable Général modifie l'utilisations des comptes de charges et produits exceptionnels.

7. Divers

Les honoraires du commissaire aux comptes pour sa mission 2025 s'élèvent à 1800€HT.

Les administrateurs sont tous bénévoles.

Les contributions volontaires en nature sont valorisées et comptabilisées si les deux conditions suivantes sont remplies :

1/ la nature des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'entité

2/ l'entité est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

1/ au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat)

2/ au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite des locaux, prestations, personnel bénévole)

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie "Contributions volontaires en nature", en deux colonnes de totaux égaux.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Néant

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant

Autres éléments significatifs

Néant

VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	À l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	À la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	(2226)	29087		0	26861
Excédent ou déficit de l'exercice	29087				(35979)
SITUATION NETTE	26861				(9118)
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	17312		17981		35293
Provisions réglementées					
TOTAL FONDS PROPRES	44173		17981		26175

VARIATION DES FONDS DEDIES

Variation des fonds dédiés	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursement		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
PROJET 1							
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL PROJET 1							
PROJET 2							
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL PROJET 2							
PROJET 3							
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL PROJET 3							

TABLEAU DES SUBVENTIONS

	Montant brut
SUBVENTIONS	
Aide à l'emploi	13 000
Asp	2 830
Spédidam	6 001
Ville de Marseille	44 600
Politique de la Ville	22 400
Drac	60 000
Région PACA	20 000
Conseil Départemental	14 000
Sacem	5 000
Mécénats	56 000
Quote-Part de subventions d'équipement	6 819
TOTAL DES SUBVENTIONS	250 649

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation légal
		Réévaluation	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions et mises hors service		Valeur d'origine en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais d'établissement et de développement							
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 100					3 100	
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)	3 100					3 100	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agenc- des construction							
Installations techniques, matériel et outillage ind	78 006		28 425			106 430	
Installations générales, agencements divers	6 000					6 000	
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 022		458			4 479	
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)	88 027		28 882			116 909	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations							
Autres titres immobilisés	458					458	
Prêts et autres immobilisations financières							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)	458					458	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	91 585		28 882			120 467	

AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Situations et mouvements de l'exercice			
	Montant des amortissements au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux cessions d'actif	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 100			3 100
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)	3 100			3 100
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions				
Inst. techniques, matériel et outillage industriel	55 669	16 022		71 690
Inst. générales, agencements, aménagements divers	6 000			6 000
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 528	583		4 111
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)	65 197	16 605		81 801
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	68 297	16 605		84 901

CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Situations et mouvements de l'exercice			
	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
TOTAL CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				

DÉPRÉCIATIONS

	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS				
Dépréciation sur immobilisations incorporelles				
Dépréciation sur immobilisations corporelles				
Dépréciation sur titres mis en équivalence				
Dépréciation sur titres de placement				
Dépréciation sur immobilisations financières				
Dépréciation sur stocks et en cours				
Dépréciation sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL GÉNÉRAL				

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE

Créances	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 632	1 632	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	646	646	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	871	871	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	4 388	4 388	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Créances diverses envers l'État et les collectivités publiques	26 525	26 525	
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	2 403	2 403	
TOTAL DES CRÉANCES	36 465	36 465	

PROVISIONS

	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour reconstitution des gisements pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour implantation à l'étranger (avant 1/1/92)				
Provisions pour implantation à l'étranger (après 1/1/92)				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes et charges				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				

ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE

Dettes	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus de 1 an à l'origine	1 360	1 360		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	8 108	8 108		
Personnel et comptes rattachés	71	71		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 436	18 436		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	178	178		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	846	846		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	19 682	19 682		
TOTAL DETTES	48 680	48 680		

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Nature de l'engagement	Montant de l'engagement restant à la clôture de l'exercice
Contrat(s) de crédit-bail Retraites et indemnités assimilées Créances de l'actif immobilisé Suretés reçues Suretés données Effets de commerce escomptés non échus cessions de créances Dailly, affacturage	

AUTRES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

Opérations non inscrites au bilan (détail par nature)	Objectif commercial (description de l'objectif commercial)
Contrats de location de longue durée Fournisseurs et comptes rattachés Autres dettes Produits constatés d'avance	

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montants
Charges d'exploitation	2403
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
TOTAL CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	2403

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montants
Produits d'exploitation	19682
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
TOTAL PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	19682

CHARGES À PAYER

	Montants
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 160
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL CHARGES À PAYER	2 160

PRODUITS À RECEVOIR

	Montants
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR	

DÉTAIL DES COMPTES

1 janvier 2025 au 31 décembre 2025

DÉTAIL DES COMPTES ACTIF

Association ENSEMBLE C BARRE - 13003 MARSEILLE
SIRET 47783318000052

Période N du 01/01/2025 au 31/12/2025

Période N-1 du 01/01/2024 au 31/12/2024

RUBRIQUES FISCALES		%B	Ex N	%B	Ex N-1	Ecart N/N-1		%
AM	Concessions, brevets et droits similaires	4,1	3 100	4,5	3 100			
20500000	Concessions et droits similaires ..	4,1	3 100	4,5	3 100			
AN	Am/Prov sur Concessions, brevets et droits similaires	4,1	3 100	4,5	3 100			
28050000	Amort. Concessions et droits ...	4,1	3 100	4,5	3 100			
BG	Installations techniques, matériel et outillage industriels	156,2	116 909	128,6	88 027	28 882	32,8	
21540000	INSTRUMENTS DE MUSIQUE	142,2	106 430	114,0	78 006	28 425	36,4	
21810000	SCENOGRAPHIES, DECORS	8,0	6 000	8,8	6 000			
21830000	Matériel de bureau et informatique	6,0	4 479	5,9	4 022	458	11,4	
BH	Am/Prov sur Installations techniques, matériel et outillage industriels	109,3	81 801	95,3	65 197	16 605	25,5	
28154000	AMORT INSTRUM MUSIQUE	95,8	71 690	81,3	55 669	16 022	28,8	
28181000	Amort. Installations générales	8,0	6 000	8,8	6 000			
28183000	Am- Matériel de Bureau et Informatique SUBV VDM 2020	5,5	4 111	5,2	3 528	583	16,5	
CA	Autres titres immobilisés	0,6	458	0,7	458			
27100000	Titres immobilisés (droit propriété	0,4	305	0,4	305			
27110000	Sppf Les Labels Indépendants	0,2	153	0,2	153			
CU	Clients, usagers et comptes rattachés	2,2	1 632	1,9	1 308	323	24,7	
411DIV	CLIENTS DIVERS	2,2	1 632			1 632	0,0	
411UNIVER	UNIVERSITÉ AIX			1,9	1 308	-1 308	-100,0	
DC	Autres créances	43,3	32 431	54,1	37 020	-4 589	-12,4	
401SACEM	SACEM			0,0	18	-18	-100,0	
421COM	SAL COMBET Élise	0,4	303	0,4	303			
421VER	SAL VERMEERSCH Quentin	0,5	343			343	0,0	
43100000	URSSAF	1,2	871	2,6	1 807	-935	-51,8	
44111000	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT VDM	10,7	8 000			8 000	0,0	
44112000	Subv Investissement METROPOLE 2025	9,4	7 000			7 000	0,0	
44113000	Subvention Investissement Département	3,4	2 525			2 525	0,0	
44171000	AIDE SPEDIDAM	4,0	3 000			3 000	0,0	
44174000	SUBVENTIONS REGION PACA	8,0	6 000	8,8	6 000			
44400000	Etat impôts sur les bénéfices			35,4	24 208	-24 208	-100,0	
44551000	TVA à décaisser	5,4	4 072	5,4	3 668	404	11,0	
44566000	TVA ded.S/BIENS ET SCES			0,2	160	-160	-100,0	
44586000	Tva déductible sur FFNP	0,4	316	0,5	316			
46700000	Autres comptes débiteurs/créditeurs			0,1	40	-40	-100,0	
46870000	Produits à recevoir			0,7	500	-500	-100,0	
DO	Disponibilités	3,8	2 824	10,0	6 816	-3 993	-58,6	
51213000	BFCC	3,7	2 743	9,8	6 736	-3 993	-59,3	
53110000	CAISSE	0,1	80	0,1	80			
DS	Charges constatées d'avance	3,2	2 403			2 403	0,0	
48600000	Charges constatées d'avance	3,2	2 403			2 403	0,0	

DÉTAIL DES COMPTES PASSIF

Association ENSEMBLE C BARRE - 13003 MARSEILLE
SIRET 47783318000052

Période N du 01/01/2025 au 31/12/2025

Période N-1 du 01/01/2024 au 31/12/2024

RUBRIQUES FISCALES		%B	Ex N	%B	Ex N-1	Ecart N/N-1		%
HQ	Report à nouveau	35,9	26 861	-3,3	-2 226	29 087	*-12,1	
11000000	Report à nouveau (créditeur)	35,9	26 861			26 861	0,0	
119000	Report à nouveau (débitteur)			-3,3	-2 226	2 226	100,0	
HS	Excédent ou déficit de l'exercice	-48,1	-35 979	42,5	29 087	-65 066	*-1,2	
HW	Subventions d'investissement	47,1	35 293	25,3	17 312	17 981	103,9	
13110000	SUBV INVEST VDM	12,0	9 000	13,2	9 000			
13111000	Subv Equip Ville de Marseille 2020	5,0	3 741	5,5	3 741			
13111100	Subvention VDM Equipement 2021	10,8	8 100	11,8	8 100			
13111200	Subv Investissement 2022	10,7	8 000	11,7	8 000			
13111210	Sub Investissement 2023	10,7	8 000			8 000	0,0	
13111300	Subv Equip VDM 2023	16,9	12 672	18,5	12 672			
13111400	Métropole Investissement 2025	13,4	10 000			10 000	0,0	
13111500	Subv Investissement CD 13 Année 2025	9,1	6 800			6 800	0,0	
13911000	Amort subv Equipement VDM	-12,0	-9 000	-13,2	-9 000			
13911100	Amort subv Equipement VDM 2020	-5,0	-3 741	-5,5	-3 741			
13911110	Amort subv Equipement VDM 2021	-10,8	-8 100	-8,9	-6 075	-2 025	-33,3	
13911120	Amort subv Equipement VDM 2022	-5,3	-4 000	-4,4	-3 000	-1 000	-33,3	
13911130	Amort subv Equipement VDM 2023	-7,4	-5 553	-3,5	-2 385	-3 168	-132,8	
13911140	Amort Subv METROPOLE 2025	-0,0	-29			-29	0,0	
13911150	Amort Subv CD 13 2025	-0,8	-597			-597	0,0	
IQ	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1,8	1 360	7,9	5 419	-4 059	-74,9	
16410000	PRÊT GARANTI PAR ETAT	1,8	1 360	7,9	5 419	-4 059	-74,9	
IW	Dettes fiscales et sociales	24,9	18 614	20,0	13 685	4 929	36,0	
43110000	URSSAF LIMOUSIN/AGESSA	17,2	12 840	12,8	8 729	4 112	47,1	
43720000	CMB	0,5	388	0,1	72	317	*5,4	
43730000	AUDIENS	4,3	3 222	3,3	2 281	941	41,2	
43733000	AFDAS	0,8	568	0,8	548	21	3,8	
43740000	CDR/POLE EMPL CINE SPECT	1,9	1 417	1,1	742	675	91,1	
43780000	FNAS			0,7	492	-492	-100,0	
43782000	FCAP			0,1	43	-43	-100,0	
44210000	PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE	0,2	178	0,2	130	48	36,9	
44720000	RETENUE A LA SOURCE			0,9	649	-649	-100,0	
JA	Autres dettes	12,1	9 024	7,5	5 156	3 868	75,0	
401DIV	FOURNISSEURS DIVERS	0,1	70	0,1	55	15	27,3	
401DV	DV-LOG	1,1	791	1,1	761	30	4,0	
401EMP	EMPREINTE DIGITALE			1,4	960	-960	-100,0	
401EXPERT	EXPERT COMPTABLE	1,3	947	1,4	947			
401GMEM	GMEM	5,4	4 070			4 070	0,0	
401MAIF	MAIF	0,0	33	0,0	33			
401RESTA	RESTAURANTS DIVERS			0,0	15	-15	-100,0	
401SACEM	SACEM	0,0	37			37	0,0	
40800000	Fournisseurs Factures Non Parvenues	2,9	2 160	3,2	2 160			
421CHAU	SAL CHAUNG Emilie	0,1	71			71	0,0	
467BOIN	BOIN Sébastien	0,0	10			10	0,0	
467CLEM	CLEMENT Annelise	0,0	8	0,0	8			
467DEBO	NDF DEBONNE Eva	0,4	320			320	0,0	
467MON	MONIER Sylvain	0,3	250	0,3	218	32	14,6	
467SOUL	SOULARD Elodie	0,3	259			259	0,0	
JE	Produits constatés d'avance	26,3	19 682			19 682	0,0	
48700000	Produits constatés d'avance	26,3	19 682			19 682	0,0	

DÉTAIL DES COMPTES : RÉSULTAT

Association ENSEMBLE C BARRE - 13003 MARSEILLE
SIRET 47783318000052

Période N du 01/01/2025 au 31/12/2025

Période N-1 du 01/01/2024 au 31/12/2024

RUBRIQUES FISCALES		%CA	Ex N	%CA	Ex N-1	Ecart N/N-1		%
OG	Ventes de prestations		109 962		119 885	-9 923	-8,3	
70600000	Prestations de services 5,5%		43 578		96 123	-52 545	-54,7	
70610000	VENTES DE SPECTACLES		15 236		5 263	9 974	189,5	
70620000	BILLETTERIE		10 416			10 416	0,0	
70630000	Coproduction		6 410		12 500	-6 090	-48,7	
70640000	Prestations services sans TVA		10 087			10 087	0,0	
70800000	Produits des activités annexes 20%		1 068		6 000	-4 932	-82,2	
70810000	Refacturation de frais Exo		7 631			7 631	0,0	
70820000	Activités annexes 5,5%		15 328			15 328	0,0	
70830000	Locations diverses		208			208	0,0	
OF	... dont parrainages		6 410		12 500	-6 090	-48,7	
70630000	Coproduction		6 410		12 500	-6 090	-48,7	
OI	Concours publics et subventions d'exploitation		250 649		246 222	4 427	1,8	
74110000	AIDE A L'EMPLOI PEPSS		13 000		13 500	-500	-3,7	
74120000	SUBVENTIONS DIVERSES		2 830		2 000	830	41,5	
74171000	SPEDIDAM		6 001		3 001	3 000	100,0	
74172000	SUBVENTIONS VILLE MARSEILLE		44 600		50 000	-5 400	-10,8	
74172100	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT FRANCAIS				7 000	-7 000	-100,0	
74172200	SUBVENTIONS POLITIQUE DE LA VILLE		22 400		11 000	11 400	103,6	
74173000	SUBVENTIONS DRAC		60 000		64 000	-4 000	-6,2	
74174000	SUBVENTIONS REGION PACA		20 000		20 000			
74175000	SUBVENTIONS DEPARTEMENT		14 000		10 000	4 000	40,0	
74177000	SACEM		5 000		10 000	-5 000	-50,0	
74179000	AIDE CITÉ ÉDUCATIVE				5 000	-5 000	-100,0	
74180000	MECENATS		26 000		50 000	-24 000	-48,0	
74182000	MECENAT MUSICAL SOCIETE GENERALE		30 000			30 000	0,0	
74210000	FONDS SOLIDARITE				722	-722	-100,0	
74700000	Quote-Part subventions Investissement		6 819			6 819	0,0	
OX	Autres produits		3 196		2 192	1 004	45,8	
75800000	Produits divers de gestion courante		708		6	702	#	
75850000	REFACTURATION FRAIS		2 488		2 186	302	13,8	
PF	Autres achats et charges externes		75 401		107 940	-32 539	-30,2	
60400000	Achats Etudes/prestations services		6 424		1 100	5 324	*5,8	
60460000	ENREGISTREMENTS				800	-800	-100,0	
60490000	CO PRODUCTION				13 252	-13 252	-100,0	
60616000	CARBURANTS		963		945	18	1,9	
60630000	Fournitures Entretien, petit équip.		215		151	63	41,9	
60653000	FOURNIT& FRAIS DE REGIE DIVERSE		54		259	-205	-79,2	
60670000	FOURNITURES DE SPECTACLES		618		1 367	-749	-54,8	
61170000	DV LOG				4 278	-4 278	-100,0	
61330000	LOCAT VEHICULES		2 702		2 447	255	10,4	
61340000	LOCAT IMMOBILIERES		1 328		860	468	54,4	
61360000	LOCATION INSTRUMENTS		338		827	-490	-59,2	
61400000	Charges et participations		6 784			6 784	0,0	
61500000	Entretien et réparations		217		3 350	-3 134	-93,5	
61560000	Maintenance		150			150	0,0	
61600000	Primes d'assurance		1 672		1 019	653	64,1	
61610000	Assurance sur emprunt		70		70			
61800000	SERVICES EXTÉRIEURS		9 615		18 797	-9 182	-48,8	
61810000	DOCUMENTATIONS		436			436	0,0	
61851000	ACHAT PLACES SPECTACLES				105	-105	-100,0	
62260000	Honoraires		4 956		6 800	-1 844	-27,1	
62270000	Frais d'actes et de contentieux		625			625	0,0	

DÉTAIL DES COMPTES : RÉSULTAT

Association ENSEMBLE C BARRE - 13003 MARSEILLE
SIRET 47783318000052

Période N du 01/01/2025 au 31/12/2025

Période N-1 du 01/01/2024 au 31/12/2024

RUBRIQUES FISCALES		%CA	Ex N	%CA	Ex N-1	Ecart N/N-1	%
PF	Autres achats et charges externes ... suite						
62300000	COMMUNICATION		278		28	250	*9,9
62400000	Transports biens		2 773		10 377	-7 604	-73,3
62410000	Frais de port		20		26	-6	-23,1
62510000	FRAIS DE DEPLACEMENTS		17 346		21 056	-3 710	-17,6
62560000	FRAIS DE MISSIONS		14 064		6 826	7 238	106,0
62640000	AFFRANCHISSEMENTS		29		354	-326	-91,9
62641000	MAILING, NEWS LETTERS....		205		201	3	1,7
62700000	Services bancaires et assimilés		1 628		1 628		0,0
62800000	Divers				9 544	-9 544	-100,0
62880000	COTIS, ADHESIONS		1 894		1 472	422	28,7
PJ	Impôts, taxes et versements assimilés		2 933		2 118	815	38,5
63313500	AFDAS		2 896		2 093	803	38,4
63510000	Contribution Foncière des Entreprises		37		25	12	48,0
PL	Salaires et traitements		196 203		164 159	32 045	19,5
6411100	REMUNERATIONS PERMANENTS		57 956		64 431	-6 475	-10,0
64112000	REMUNERATIONS ARTISTES		108 244		74 636	33 607	45,0
64113000	REMUNERATIONS TECHNIQUE		13 047		14 723	-1 676	-11,4
64120000	Congés payés		1 345			1 345	0,0
64130000	Primes et gratifications		1 899		900	999	111,0
64140000	INDEMNIT FORFAIT REPAS		9 980		9 228	751	8,1
64150000	INDEM DE DEPLACT		3 733		240	3 493	*15,6
PN	Charges sociales		108 463		84 107	24 356	29,0
64510000	Cotisations URSSAF		33 891		26 974	6 917	25,6
64531000	AUDIENS		31 175		24 449	6 725	27,5
64534000	CDR		12 022		8 678	3 344	38,5
64580000	FNAS		2 386		2 230	156	7,0
64590000	FCAP		358		328	30	9,0
64750000	CMB		404		28	376	*14,5
64751000	GIMS		395		401	-6	-1,4
65160000	DROIT D AUTEUR		27 833		21 019	6 814	32,4
PP	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		16 605		11 759	4 845	41,2
68112000	Dot/amort. immob. corporelles		16 605		11 759	4 845	41,2
PV	Autres charges		154		3	152	*59,8
65800000	Charges de gestion courante		154		3	152	*59,8
QR	Intérêts et charges assimilées		26		98	-72	-73,5
66100000	Charges d'intérêts				43	-43	-100,0
661100000	INTERETS S/PRET		26		56	-30	-53,2
RJ	Produits exceptionnels				6 899	-6 899	-100,0
77200000	Produits /exo antérieurs				974	-974	-100,0
77700000	Quote-part subventions invest.				5 925	-5 925	-100,0
RR	Charges exceptionnelles				137	-137	-100,0
67200000	Charges /exercices antérieurs				137	-137	-100,0
RX	Impôts sur les bénéfices (VIII)				-24 208	24 208	100,0
69900000	Crédit d'Impôt Spectacle Vivant				-24 208	24 208	100,0

LIASSE

1 janvier 2025 au 31 décembre 2025

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				(2026)	N° 2065
Exercice ouvert le	01012025	et clos le	31122025	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
Association ENSEMBLE C BARRE 41 Rue Jobin 13003 MARSEILLE					
SIRET	47783318000052				
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
			SIRET		
B ACTIVITE					
Activités exercées	CEATION MUSICALE		Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	35 979	
	Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10 %		
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%					
PV à long terme imposables à 19% Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 0% PV exonérées (art. 238 quindecies)					
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art.44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art.44 sexies-0 A	Zone de restructuration de la défense, art.44 terdecies			
Zone France Ruralités Revitalisation (FRR) art.44 quindecies A	Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies	Zone de revitalisation rurale, art.44 quindecies			
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur art.44 octies A	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies			
SII côtée ☐	Zone de développement prioritaire art.44 septdecies	Autres dispositifs			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art.244 quater W ☐					
5 Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES) : Base d'imposition :			CA :	Taux d'imposition :	
6 Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM) : Base d'imposition :			Taux d'imposition :		
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers, de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou COM, un CI représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F SI L'ENTREPRISE UTILISE UNE COMPTABILITÉ INFORMATISÉE, COCHEZ LA CASE ☐					
Dans ce cas, nom du logiciel utilisé					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez les informations pour télédéclarer et les notices des liasses fiscales sur www.impots.gouv.fr					
Professionnel de l'expertise comptable :					
- Nom, adresse et téléphone :					
- Société ou Indépendant ? : (saisir S ou I)					
Conseil :					
- Nom, adresse et téléphone :					
- Société ou Indépendant ? : (saisir S ou I)					
			Identité du déclarant : Monsieur BOIVIN PHILIPPE, PRESIDENT		
			Date: 14052026 Lieu: MARSEILLE		
			Qualité et nom du signataire:		
			Signature:		
ECF	☐	Prestataire			

I	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS
---	--

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾						c	
Montants des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾						e	
						f	
						g	
						h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾						i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j	
Montants des revenus répartis ⁽⁵⁾						Total (a à h)	

J	RÉMUNERATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)
---	--

[illegible]

K	DIVERS
---	--------

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS(en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION
---	---

RÉMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 0 %, 15 % ou 19 %			
			0%	15%	19%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

M	OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS
---	---

	Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice	
	Nombre de recus délivrés	

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(CGI art. 219-I-b ; ann. III, art. 46 quater-0 ZZ bis A)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Désignation de la société et adresse du principal établissement		Adresse du siège social (si différente de l'adresse ci-contre)
Association ENSEMBLE C BARRE 41 Rue Jobin 13003 MARSEILLE		
N° SIRET du principal établissement	Code APE	
47783318000052	9001Z	

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun

a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058 A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033 B, ligne 360)	

B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme

d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059 A, ligne 17 ou tableau 2033 C, ligne 591)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, ligne WW et XB)	

II. BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT

g	Montant maximum éligible au taux réduit : $42\,500 \times \text{durée de l'exercice (en mois)} / 12$	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (2)	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
Total lignes h à k		

III. BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX NORMAL

Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n° 2065	
--	--

IV. PLUS-VALUE NETTE À LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 19 %

Total des lignes (d-j-k), report du cadre C-2 de l'imprimé n° 2065	
--	--

- (1) La plus-value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun.
- (2) Le résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets peut être soumis au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination de la plus-value nette à long terme de l'exercice.

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS Répartition du capital (CGI art. 219-I-b ; ann. III, art. 46 quater-0 ZZ bis A)

Néant ☐

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Désignation de la société et adresse du principal établissement		Adresse du siège social (si différente de l'adresse ci-contre)
Association ENSEMBLE C BARRE 41 Rue Jobin 13003 MARSEILLE		
N° SIRET du principal établissement	Code APE	
47783318000052	9001Z	

I. PARTICIPATIONS DÉTENUES PAR D'AUTRES SOCIÉTÉS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

[illegible]

II. PARTICIPATIONS DÉTENUES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT, SOCIÉTÉS DE CAPITAL-RISQUE, SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, OU SOCIÉTÉS FINANCIÈRES D'INNOVATION

[illegible]

III. MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE

[illegible]

(1) Cession, souscription de capital, annulation, rachat.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise Association ENSEMBLE C BARRE

Néant * ☐

Adresse de l'entreprise 41 Rue Jobin 13003 MARSEILLE

SIRET 4 7 7 8 3 3 1 8 0 0 0 0 5 2

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12

Durée de l'exercice précédent* 12

						Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le			
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		3 1 1 2 2 0 2 5 Net 3		3 1 1 2 2 0 2 4 Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		{	Fonds commercial*		010		012			
				Autres*		014	3 100	016	3 100		
	Immobilisations corporelles*				028	116 909	030	81 801	35 108	22 830	
	Immobilisations financières* (1)				040	458	042		458	458	
	Total I (5)				044	120 467	048	84 901	35 566	23 288	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*				050		052			
		Marchandises*				060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes				064		066				
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés*		068	1 632	070		1 632	1 308	
			Autres* (3)		072	32 431	074		32 431	37 020	
	Charges constatées d'avance*				092	2 403	094		2 403		
	Valeurs mobilières de placement				080		082				
	Disponibilités				084	2 824	086		2 824	6 816	
	Total II				096	39 289	098		39 289	45 145	
Total général (I + II)				110	159 757	112	84 901	74 855	68 433		
PASSIF								Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*					120					
	Écarts de réévaluation					124					
	Réserve légale					126					
	Réserves réglementées*					130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)					132					
	Report à nouveau					134	26 861		(2 226)		
	Résultat de l'exercice					136	(35 979)		29 087		
	Subventions d'investissement					137	35 293		17 312		
	Provisions réglementées					140					
Total I					142	26 175		44 173			
Provisions pour risques et charges Total II					154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156	1 360		5 419		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164					
	Fournisseurs et comptes rattachés*					166	8 108		4 930		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA : 169)					172	18 685		13 685		
	Comptes courants d'associés					173					
	Autres dettes					175	846		226		
	Produits constatés d'avance					174	19 682				
Total III					176	48 680		24 260			
Total général (I + II + III)					180	74 855		68 433			
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*		182	28 882	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs		199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*		184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		Association ENSEMBLE C BARRE		Néant * ☐			
A — RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 5		Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 2 4	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209		210			
	Production vendue { biens services* }	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214				
			217		218	109 962	119 885		
			(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222				
	Production immobilisée*			224					
	Subventions d'exploitation reçues			226	250 649	246 222			
	Autres produits			230	3 196	2 192			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	363 807	368 300	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234			
	Variation de stock (marchandises)*					236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : — mobilier : — immobilier :)					242	75 401	107 940	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE*)			243		244	2 933	2 118	
	Rémunérations du personnel*					250	196 203	164 159	
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant)			380		252	80 630	63 088	
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, I-2°, al.3 du CGI)			255		254	16 605	11 759	
	Dotations aux dépréciations					256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262	27 988	21 021	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)						264	399 760	370 086	
I — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(35 953)	(1 786)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)					280			
	Produits exceptionnels (IV)					290		6 899	
	Charges financières (V)					294	26	98	
	Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300		137	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348					
	Impôts sur les bénéfices* (VII)					306		(24 208)	
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)						310	(35 979)	29 087	
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2				312		314 35 979	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles*					322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				Part de loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D)	249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (art. 44 octies A)	987	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		342	
	France Ruralités Revitalisation (FRR) (art. 44 quindecies A)	181	JEI (44. sexies A)	989					
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138	Bassins urbains à dynamiser BUD (art. 44 sexdecies)	992			
	ZFANG (44. quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	Dont divers	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643	Créance report en arrière du déficit	346	350	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfices col. 1 352	Déficit col. 2 354	35 979
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)					356			
	Déficits antérieurs reportables :*			92 293	dont imputés sur le résultat :		360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1 370	Déficit col. 2 372	35 979	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 (Notice BIC RS).

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : Association ENSEMBLE C BARRE

Néant * ☐

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	3 100	412		414		416	3 100	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	78 006	442	28 425	444		446	106 430	
	Installations générales agencements divers	450	6 000	452		454		456	6 000	
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	4 022	472	458	474		476	4 479	
Immobilisations financières		480	458	482		484		486	458	
TOTAL		490	91 585	492	28 882	494		496	120 467	
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500	3 100	502		504		506	3 100	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	55 669	532	16 022	534		536	71 690	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	6 000	542		544		546	6 000	
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560	3 528	562	583	564		566	4 111	
TOTAL		570	68 297	572	16 605	574		576	84 901	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
					Court terme *	Long terme				
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	19 % (6)	15 % ou 12,8 % (7)	0 % (8)		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : Association ENSEMBLE C BARRE

Néant * ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
	Dotations		Reprises
Fonds commercial	681		683
Autres immobilisations incorporelles	700		705
Terrains	710		715
Constructions	720		725
Installations techniques, matériel et outillage	730		735
Inst. générales, agencements amén. divers	740		745
Matériel de transport	750		755
Autres immobilisations corporelles	760		765
TOTAL	770		775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	92 293
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	92 293
Déficits de l'exercice	860	35 979
Total des déficits restant à reporter	870	128 271

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du 1 de l'article 154 bis du CGI	325		
	dont cotisations facultatives Madelin			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Montant de la TVA collectée			381	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			374	4 638
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			378	6 416
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			399	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			398	
			397	

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social		690	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social		691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	692		
Revenu brut social (si le montant est positif)		693	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° SIREN) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Association ENSEMBLE C BARRE				Néant * ☐	
Exercice ouvert le : 01012025		et clos le : 31122025		Durée en nombre de mois 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectifs moyens du personnel * :				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
TOTAL 1				106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial				113	
Variation positive des stocks				111	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3)				137	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, reportez un montant à égal à 0 au cadre C du n° 1329-DEF).				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)				022	
Effectifs au sens de la CVAE *				023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026	
Période de référence				024	
				160	
Date de cessation				186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148, des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2026

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
1

(1)

Néant * ☐

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 5

N° SIRET

4 7 7 8 3 3 1 8 0 0 0 0 5 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Association ENSEMBLE C BARRE

ADRESSE (voie)

41 Rue Jobin

CODE POSTAL

13003

VILLE

MARSEILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	0
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	0	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2026

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant * ☐

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 5

N° SIRET

4 7 7 8 3 3 1 8 0 0 0 0 5 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Association ENSEMBLE C BARRE

ADRESSE (voie)

41 Rue Jobin

CODE POSTAL

13003

VILLE

MARSEILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

0

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.